



Distr.
GENERALE

A/6700/Add.1/Corr.1
12 octobre 1967

ANGLAIS, ESPAGNOL ET
FRANCAIS SEULEMENT

Vingt-deuxième session
Point 23 de l'ordre du jour

RAPPORT DU COMITE SPECIAL CHARGE D'ETUDIER LA SITUATION EN CE QUI
CONCERNE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDE-
PENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

(sur ses travaux de 1967)

Rapporteur : M. Mohsen S. ESPANDIARY (Iran)

CHAPITRE III

RHODESIE DU SUD

Rectificatif

1. A la page 149, le sous-titre doit se lire : "B. Déclarations générales^{19/}", et l'on ajoutera la note de bas de page suivante :
"19/ On trouvera d'autres déclarations sur la question de la Rhodésie du Sud au chapitre II du rapport du Comité spécial [A/6700 (deuxième partie)]".
2. A la page 164, à la deuxième ligne du paragraphe 512, au lieu de "l'ONU", lire "le Conseil de sécurité".
